Claude Guéant annonce un durcissement du droit d'asile

25/11/2011 à 17h41

Le ministre de l'Intérieur Claude Guéant a annoncé vendredi une réforme du droit d'asile qui, selon lui, est «détourné à des fins d'immigration économique», lors d'une renontre avec des journalistes.

«Notre système d'asile est en danger parce que le dispositif est utilisé pour pénétrer et se maintenir dans notre pays», a déploré le ministre, selon lequel la demande va augmenter à 60.000 dossiers en 2011 contre 52.762 en 2010 et 47.686 en 2009.

Selon M. Guéant, cette hausse «repose sur des demandes infondées de plus en plus nombreuses».

La France est la deuxième destination des demandeurs d'asile dans le monde après les Etats-Unis, et la première en Europe, devant l'Allemagne, la Suède et le Royaume-Uni.

Libération